

ARRETE N° 2017- 694 du 06 FEV. 2017
PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

– Service de l'orientation et de l'insertion professionnelle –

université
**PARIS
DIDEROT**
PARIS 7

**US
PC**
Université Sorbonne
Paris Cité

La présidente de l'Université Paris Diderot,

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu les statuts du service commun de l'orientation et de l'insertion professionnelle,
Vu la proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'université par le conseil d'administration du 05 mai 2014,

ARRETE :

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à Madame Isabelle BOURGEAT-LAMI, ingénieur d'études, responsable des stages au sein du service commun de l'orientation et de l'insertion professionnelle à l'effet de signer toutes les conventions dites « convention de stages » concernant les étudiants inscrits à l'université Paris Diderot ainsi que les étudiants accomplissant un stage au sein de l'université.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Edouard KAMINSKI, professeur des universités, directeur du service commun de l'orientation et de l'insertion professionnelle à l'effet de signer toutes les conventions dites « convention de stages » concernant les étudiants inscrits à l'université Paris Diderot ainsi que les étudiants accomplissant un stage au sein de l'université.

Article 3 :

Les délégataires sont tenus de rendre compte, chaque année, au président de l'université de l'emploi de la présente délégation.

Article 4 :

Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature.

La directrice générale des services et la responsable de la direction des études et de la formation, sont chargées, chacune ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance des intéressés et publié par tout moyen approprié et notamment sur le site <http://www.univ-paris-diderot.fr>.

Fait à Paris, le

06 FEV. 2017

Christine CLERICI



Affiché le : 06 FEV. 2017

Transmis au recteur le : 06 FEV. 2017